

7, rue Andrey, 25000 Besançon
ecole.montessoribesancon@gmail.com
<https://www.grandiresemble-besancon.fr>



Ecole Montessori Grandir Ensemble

Projet pédagogique classe 6-11 ans

Points forts du projet pédagogique

Accueil bienveillant

- Communication respectueuse entre toutes les personnes présentes à l'école, adultes ou enfants (membres de l'équipe, élèves de l'école, frères et sœurs, parents et accompagnants)

Respect du rythme de l'enfant

- Individualisation de l'apprentissage
- Liberté dans le choix des activités

Coopération et entraide

- Projets en petits groupes
- Partage de ses compétences et connaissances avec les autres
- Temps quotidiens de dialogue et/ou de régulation du groupe

Ouverture vers l'extérieur

- Organisation régulière de sorties
- Accueil de bénévoles pour partager des activités spécifiques

Rôle des éducateur.trices et assistants

- Accompagner l'élan intérieur de chaque enfant. Seules les activités réellement choisies par l'enfant permettent un apprentissage efficace, préservant sa motivation intrinsèque.
- Mettre en place un cadre serein, ensemble de règles de vie en commun permettant le respect de chacun. En fonction des besoins, proposer certaines adaptations de ce cadre en concertation avec les enfants.
- Mettre à disposition un ensemble d'activités correspondant aux besoins de développement des enfants, en majeure partie du matériel Montessori. Présenter des activités aux enfants en respectant leur rythme d'apprentissage et de développement.
- Interrompre fermement tout comportement irrespectueux. Échanger avec le ou les enfants sur ce qui s'est passé dès que possible, une fois le calme revenu. Proposer écoute, médiation, utiliser des techniques de communication non violente.

Lien avec les familles

- Échanges réguliers parents/éducateur.trices, informels ou lors de rendez-vous à l'initiative de l'une ou l'autre des parties.
- Participation des familles au fonctionnement de l'école : ménage à tour de rôle, participation à des trajets pour certaines sorties, animation d'ateliers, investissement au sein du CA, de commissions ou de groupes de travail, mise en place d'événements...

L'école Montessori "Grandir Ensemble", créée en novembre 2012, a été mise en place par une association de parents et de professionnels œuvrant à un accueil de l'enfant bienveillant et respectueux.

Nous cherchons à permettre à chacun de développer et conserver sa créativité, sa curiosité, sa capacité d'apprendre, tout en se construisant au sein d'un groupe.

Notre approche privilégie l'accompagnement de l'élan intérieur de l'enfant. Cet élan est ce qui a permis à l'enfant dans ses deux premières années d'apprendre à se mouvoir, puis à accéder au langage oral. Le rôle des éducateur.trices est de permettre à l'enfant de conserver ou de retrouver cet élan, point de départ de nombreux apprentissages.

Bienveillance

Les éducateur.trices et adultes présents à l'école ont une profonde confiance en l'enfant et en ses capacités. Ils s'engagent dans une démarche de *communication non violente* ; ils sont attentifs à relier le comportement et l'état émotionnel de l'enfant à ses besoins satisfaits ou insatisfaits.

Ils sont *disponibles pour aider l'enfant* qui en a besoin, en échangeant avec lui, sans faire à sa place mais en l'accompagnant vers ce qu'il souhaite obtenir.

En cas de tension dans le groupe, l'adulte prend le temps d'*observer et d'écouter*, puis propose si besoin une manière de s'apaiser.

Par exemple, si deux enfants se disputent un objet, l'adulte aura pu observer ce qui se passe ou prendra le temps d'écouter les deux parties. Ensuite, si besoin, il pourra rappeler le cadre mis en place dans la classe ou proposer des pistes pour partager l'accès à l'objet en question.

Ou, si un enfant ne respecte pas les autres, l'adulte lui proposera un échange et si besoin ira se mettre à l'écart avec lui le temps que l'enfant se tranquillise et soit à nouveau prêt à partager l'espace avec le reste du groupe.

Les éducateur.trices parlent avec *le plus grand respect* à chaque enfant. Leur manière de communiquer aide l'enfant à apprendre à s'exprimer de manière respectueuse.

L'enseignant *aide* les enfants à s'exprimer sur leur vécu, à voir comment ils peuvent être entendus et à *s'exprimer sans blesser*. Il leur est proposé de régler les conflits par le biais d'une médiation, qui peut être proposée par un adulte ou un.e autre enfant qui a intégré le processus.

Plusieurs temps de rassemblement sont prévus dans la semaine afin d'ouvrir un espace de parole. Ces temps permettent à chacun de partager un vécu, de faire une demande au groupe ou de résoudre un conflit.

Respect du rythme de l'enfant

Au sein d'une journée à l'école, chaque enfant *choisit ses activités*, parmi les activités permises par le cadre de la classe, selon le *rythme qui lui convient le mieux*. Les adultes veillent à ce que l'enfant puisse satisfaire au mieux les besoins qui apparaissent au cours de la journée.

L'*apprentissage est individualisé*. L'éducateur.trice propose à chaque enfant des travaux qui correspondent à ce dont il.elle est capable à ce moment. Cela se fait grâce à un matériel qui est construit pour isoler les difficultés, et permet d'accéder aux apprentissages étape après étape.

Tout au long de sa scolarité, l'enfant est accompagné de manière à pouvoir *mener ses activités par lui-même*. Les activités sont en majeure partie auto-correctives, ce qui permet à l'enfant de se rendre compte par lui-même de ses erreurs. Il peut ainsi développer son autonomie dans l'apprentissage ainsi que sa confiance en lui.

L'enfant est *acteur de son apprentissage*. Les activités ou travaux sont prévus en concertation entre l'enfant et l'enseignant.e, lors d'entretiens individuels réguliers ou de réunions du groupe classe.

L'enfant peut aller aux toilettes quand il le souhaite. Il.elle est également libre de ses mouvements : choisir où il.elle s'installe, à une table ou sur le sol, pouvoir faire quelques mouvements de yoga, de gym, aller courir dehors.

Coopération et entraide

L'école est un lieu permettant aux enfants de *se construire au sein d'un groupe*.

La possibilité de réaliser certaines activités ou projets à plusieurs permet aux enfants d'apprendre à coopérer. Grâce à l'hétérogénéité du groupe, les enfants bénéficient des compétences de chacun. Cela facilite les *apprentissages et leur permet de voir en quoi la différence est nourrissante*.

En particulier, le *mélange d'âges* au sein du groupe permet à des enfants plus jeunes de demander de l'aide à des enfants plus âgés. Ces derniers affinent alors leurs compétences au travers de leurs explications.

L'organisation pédagogique

La pédagogie principalement utilisée au sein du groupe est la *pédagogie Montessori*. Cette dernière est enrichie par d'autres approches cohérentes avec ses principes : des outils de pédagogie *Freinet*, de *pédagogie coopérative*¹ ou des organisations de « *3ème type* » selon la dénomination de Bernard Collot².

L'emploi du temps de la journée est partagé entre des *plages de travail autonome*, lors desquelles les enfants vont pouvoir mener à bien leurs projets et s'entraîner sur les activités correspondant à leurs apprentissages en cours, et des *ateliers de groupe* permettant d'enrichir les propositions.

Des temps de rassemblement de groupe sont organisés quotidiennement afin de permettre aux enfants de s'auto-organiser, de s'informer de ce que les autres ont fait et de réguler les tensions.

Temps de travail autonome

Les temps de travail autonomes fonctionnent conformément à la *pédagogie Montessori*. Chacun organise son travail en fonction des dernières présentations réalisées par l'enseignant.e, et des échanges qu'il a eu avec l'enseignant.e concernant ses apprentissages et l'organisation de son travail.

Sur ce temps, les enfants alternent entre des temps de concentration seuls et des temps d'activité en petit groupe (souvent 2-3 enfants), avec selon le besoin des temps de pause entre deux activités.

Les activités proposées dans la salle de classe intègrent les *apprentissages fondamentaux* – lecture, écriture, mathématiques - en lien avec les objectifs de connaissances et de compétences définis pour chaque cycle d'enseignement. Elles laissent une large part à la *découverte du monde* qui nous entoure, notamment au travers de projets que chacun peut initier, et qui peuvent par exemple donner lieu à des exposés présentés à l'ensemble du groupe.

Une *spécificité du matériel pédagogique* est qu'il est élaboré de manière à *isoler les difficultés*, et à permettre le *contrôle de l'erreur*.

La plupart des activités comportent des *fiches correctives* permettant à l'enfant de découvrir ses erreurs, et où celles-ci se situent. L'enfant peut donc *expérimenter sans besoin d'un regard ou jugement extérieur*, et construire ainsi sa *confiance en soi-même* et son *autonomie*.

Le matériel permet un *passage progressif à l'abstraction* assurant que l'enfant *intègre bien le sens* de ce qu'il fait.

Par exemple, en ce qui concerne le système décimal, les quantités 1, 10, 100 et 1000 sont présentées à l'aide d'objets contenant exactement le nombre de perles correspondant. Puis chacun.e travaillera à l'aide de petits timbres de même taille, représentant les unités, les dizaines, les centaines ou les milliers, et terminera par l'utilisation d'un boulier avant de totalement abstraire les opérations qu'il fait.

Les ateliers de groupe

Chaque jour, des temps d'ateliers sont proposés aux enfants. Ce sont des moments où les enfants se regroupent autour d'une même activité. Les éducateur.trices ou des intervenant.es extérieur.es proposent ainsi des *temps variés* et partagent leurs savoirs-faire.

Sont en particulier organisés des ateliers philo, langue étrangère, sport, arts plastiques, méditation, cuisine, musique, jardin, émotions, écriture en groupe, lecture offerte...

Des *sorties scolaires* sont également proposées en fonction des propositions faites par les enfants, les éducateur.trices, les parents ou les bénévoles.

¹ Voir par exemple « Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école », Sylvain Connac, Paris, ESF éditeur, collection pédagogies (2009).

² Instituteur en classe unique pendant 40 ans, auteur de nombreux livres dont « L'école du 3ème type, explorer un autre paradigme avec les enfants », Editions l'Instant Présent (2017)

Outils de coopération

Afin de permettre l'organisation de la vie de groupe, plusieurs réunions sont prévues au cours de la semaine.

Ces espaces sont en particulier le lieu pour :

- Annoncer les activités qu'on a envie de faire et organiser des petits groupes.
- Partager un questionnement ouvrant peut-être sur une recherche ou un projet avec d'autres.
- Parler de la vie de la classe et faire des demandes de modification d'organisation (par exemple pour la mise en place du repas de midi, l'agencement des tables dans la classe, trouver une solution à des perturbations qui ont eu lieu en classe).
- Proposer une sortie scolaire.
- Revenir sur des conflits qui ont eu lieu ou des tensions au sein du groupe, dont au moins un membre a besoin de réparer. Le but de l'échange est de permettre à chaque personne concernée d'être entendue dans son vécu et d'élaborer ensemble une solution réparatrice
- Revenir sur des moments qui ont particulièrement plu à un enfant – une activité particulière, un moment où quelqu'un a pris soin de lui, un nouveau fonctionnement de classe qui aide à la vie quotidienne.
- Présenter le résultat d'un projet, d'une création, réalisé.e à l'école ou à la maison

Chacun.e y trouve un espace de parole et apprend à être bienveillant.e dans son rapport aux autres.

En fonction du besoin du groupe, des réunions d'accueil peuvent être proposées au démarrage de la journée, lors desquelles chacun peut partager quelque chose sur le thème « Quoi de neuf ? » et organiser le démarrage du temps d'activité autonome.

Spécificités

Il y a pas de *récréation de demi-journée* instituée, sauf si décision contraire prise en semble en classe. Chacun.e peut faire une pause entre deux activités au cours de la demi-journée en fonction de son besoin, et sortir une fois dans la matinée si besoin d'aller dehors.

Les enfants n'ont *pas de devoirs* à faire chez eux, les temps passés à l'école suffisent pour avancer en apprentissage.

Il n'y a pas d'*évaluations notées* : c'est par son observation que l' éducateur.trice sait où en est l'enfant. Le matériel pédagogique est construit de manière à ce que les acquisitions soient ancrées.

Célébrations

Chaque enfant, peut, s'il.elle le souhaite, fêter son anniversaire au sein de la classe. A cette occasion, une petite cérémonie a lieu. Elle permet de raconter les éléments marquants de sa vie depuis sa naissance.

En concertation avec les enfants, d'autres moments permettant de se réjouir ensemble et de marquer le déroulé de l'année peuvent être organisés selon les années : fête de l'hiver, du printemps, carnaval...

Le rôle de l' éducateur.trice

L'éducateur.trice a une *mission d'accompagnement* du groupe et de chaque enfant au sein de ce groupe afin de permettre à chacun de se trouver en situation d'apprentissage.

Organisation de l'espace

L'espace de la classe est l'environnement quotidien de l'enfant. C'est en fonction des possibilités qu'il permet que l'enfant va pouvoir se mettre en activité et être à l'aise au sein du groupe.

L'éducateur.trice veille donc à ce que la classe soit un *espace agréable, clair et rangé*, que la disposition des différents espaces soit lisible et permette à chacun de trouver sa place - que ce soit pour un travail à plusieurs, ou auprès d'autres enfants déjà en activité, ou en retrait du groupe pour aider au calme et à la concentration.

L'éducateur.trice travaille à mettre en place une *ambiance riche* avec des activités nourrissant le *besoin de découverte, de concentration et de développement* de l'enfant. Il.elle veille également à ce qu'elles soient facilement accessibles, et couvrent les acquisitions correspondant à la tranche d'âge 6-11 ans. Il.elle les complète régulièrement en fonction des besoins ou intérêts amenés par les enfants.

Accompagnement de chaque enfant

En se basant sur ce qu'il.elle connaît de l'enfant et de ses centres d'intérêt, l'éducateur.trice *facilite ses apprentissages*. Il.elle a *confiance* en les capacités de chaque enfant, et leur permet d'asseoir cette confiance en elles.eux-même.

L'éducateur.trice propose ainsi à chacun des activités variées, d'une difficulté adaptée à son développement et soutient les projets de chaque enfant en *adaptant les façons de faire* afin que l'enfant se sente capable et en réussite. Les erreurs sont considérées comme utiles au processus d'apprentissage.

Par exemple, pour un.e enfant qui ne peut encore écrire de longs textes mais a envie d'en produire un, l'éducateur.trice pourra écrire pour lui ou proposer à un.e autre enfant plus à l'aise de le faire.

L'éducateur.trice rencontre régulièrement chaque enfant pour faire le point avec elle.lui sur ce qui l'intéresse, ses apprentissages, ses réussites, ses difficultés. Ainsi, il.elle peut adapter ses propositions d'activité et mieux accompagner l'enfant au quotidien dans ses choix et son rapport aux autres.

Organisation des différents temps de la journée

L'éducateur.trice organise le rythme général de la journée, en fonction des besoins du groupe. Il.elle définit les moments de travail en autonomie, les temps d'atelier, et prend en compte les demandes des enfants pour adapter ce rythme.

Mise en place d'un cadre sécurisant

L'éducateur.trice met en place un ensemble de règles de vie en commun permettant *le respect et la sécurité de chacun*. Ce cadre se modifie en concertation avec les enfants.

Certaines règles de ce cadre sont incontournables, notamment pour le respect des personnes et du matériel. L'enfant a toujours à sa disposition plusieurs moyens pour parvenir à les intégrer.

L'éducateur.trice met également en place des *outils de prévention et de régulation des conflits*, et accompagne les enfants à les utiliser pour leur permettre d'être autonomes sur ceux qu'il.elles peuvent s'approprier. Ces outils s'appuient principalement sur les principes de communication non violente, d'écoute empathique, de médiation,

d'accompagnement des émotions, et de cercles restauratifs³.

Tout *comportement irrespectueux* est *fermement interrompu* et l'éducateur.trice accompagne autant que possible les éventuelles décharges émotionnelles en résultant. Une fois le calme revenu, il.elle échange avec le ou les enfants sur ce qui s'est passé, en utilisant les outils de régulation de conflit.

En cas de mal-être de l'enfant en classe

Lorsqu'un enfant a des comportements alarmants : actes de violence verbale ou physique répétés, repli sur soi, apprentissages ne se faisant plus, ou autre signes de mal-être identifiés, un accompagnement spécifique est proposé.

Ces formes d'accompagnement ont été mises en place progressivement, au fur et à mesure du vécu de l'école, adaptés à notre situation : locaux (absence d'espace séparé des classes pour permettre à l'enfant de se recentrer), nombre d'éducateurs et accompagnants adultes, et absence de relais hors classe tels que : RASED, médecins scolaires et psychologues scolaires, auxquels nous n'avons pas accès en tant qu'école hors contrat.

Elles constituent un ensemble de propositions d'action, mises en œuvre en fonction de la situation pour accompagner l'enfant à retrouver son bien-être et son autonomie au sein de l'école. Si ces formes d'accompagnement n'amenaient à rien de concluant, la question de savoir si l'école arrive à répondre au besoin de l'enfant se poserait, et donc de son éventuel changement d'établissement.

Préambule

A chaque moment, les éducateur.trices observent ce qui se passe pour l'enfant et évaluent les aménagements à mettre en place en classe pour aider cet enfant. Il.elles le conseillent également sur des activités qui pourraient l'aider, les lieux dans lesquels s'installer pour ses activités, et échangent avec lui sur ce qu'il vit.

Les autres enfants du groupe sont également invités à soutenir l'enfant dans cette phase délicate pour lui.

1) Accompagnement en cas de violences physique ou verbale

1.1 Acte de violence isolé ou opposition au cadre perturbant le groupe

ex : insultes, coups sur un enfant, cris dans la classe, lancer d'objets

- Enfant pris en charge par un.e adulte, à l'écart du groupe autant que possible.
- De l'écoute est proposée à l'enfant, pour comprendre ce qu'il.elle vit et l'aider à répondre à ses besoins, en respectant les règles de l'école.
- Si acte de violence verbale ou physique entre deux enfants, des outils de gestion de conflit sont utilisés, en général une fois l'émotion retombée pour permettre une compréhension mutuelle et une potentielle réparation.

En général, la situation revient à l'équilibre.

1.2 Violence ou opposition qui se reproduit, ou acte très violent commis

- Les parents sont alertés, dans le but que l'équipe ait connaissance de difficultés momentanées rencontrées par l'enfant, et que les parents puissent échanger avec leur enfant sur ce qui se passe.
- Sur le moment, en classe, l'enfant reste à proximité de l'adulte, va dans un endroit spécifique pour pouvoir exprimer sa colère, ou va dans l'autre classe, le changement de cadre l'aidant à passer à autre chose, avant que l'incident puisse être retravaillé.

³ Les cercles restauratifs sont un processus de dialogue entre plusieurs acteurs ou observateurs d'un conflit visant à leur apporter du soutien. Ils fonctionnent sur un principe d'égalité, et aboutissent à des actions apportant un bénéfice à chaque personne impliquée. Les cercles restauratifs ont été mis au point par Dominic Barter. Voir sa définition sur http://www.cerclesrestauratifs.org/wiki/Cercles_Restauratifs

- Retravail de l'incident avec l'enfant et éventuellement ses parents (aider à la compréhension mutuelle de ce qui se passe régulièrement ou s'est passé, pistes de travail pour apaiser la situation, réparations si nécessaire)

2) En cas de mal-être de l'enfant/repli ou situations de violence qui continuent à se reproduire

Trois actions sont envisagées, en parallèle les unes des autres.

- **Demander un suivi spécifique** à la famille pour aider l'enfant dans ce passage difficile pour lui - peuvent être conseillées la consultation d'un pédopsychiatre, psychologue, ostéopathe, kinésologue.
- **Mettre en place un accueil réduit**, l'enfant ne venant plus certaines demi-journées par semaine, afin de retrouver de la sérénité, et en cas de soucis de comportement que l'enfant soit capable de faire l'effort d'adapter son comportement sur ses périodes de présence.
- En **cas d'urgence**, il peut également être demandé à la famille de **garder l'enfant à la maison un ou deux jours**, pour permettre selon le cas, à l'enfant en souffrance de se poser, ou dans des cas de violence répétées, aux autres enfants de se poser - mais aussi à la famille et aux éducatrices de prendre le temps d'échanger avec l'enfant, et sur les pistes d'actions à mettre en place pour assainir la situation.

Les parents dans l'école

Notre école cherche à mettre en place un *processus de co-éducation*, où parents et éducateur.trices, avec leurs compétences propres, coopèrent dans l'accompagnement de l'enfant. Les *parents* sont donc les *bienvenus* au sein de l'école.

Relations avec les éducateur.trices

Parents et éducateur.trices travaillent à instaurer une *relation de confiance*, afin de permettre les échanges et d'accompagner au mieux l'enfant. Pour cela, des échanges réguliers ont lieu tout au long de l'année, de manière informelle, et des rendez-vous formels sont proposés - au moins un par an - d'autres rendez-vous pouvant être mis en place à la demande des parents ou des éducateur.trices si nécessaire.

Ces échanges permettent de faire le point et de partager ce que chacun voit de l'enfant afin d'améliorer son accompagnement. Parents et éducateur.trices ont alors une meilleure connaissance de ce que vit l'enfant dans la sphère école et dans la sphère familiale, ce qui permet de *mieux appréhender ses besoins et son comportement*.

Il.elle est en particulier important que les parents puissent *partager leurs éventuelles inquiétudes* quant au vécu de leur enfant à l'école, et les éducateur.trices leur préoccupation lorsque le comportement d'un enfant les alerte.

Il arrive que des rendez-vous soient pris dans un contexte de tension dans le groupe lié à un comportement alertant de l'enfant. La demande de l'équipe pédagogique est alors une *demande d'échange*, pour mieux cerner les problématiques en place et *dégager ensemble des pistes* permettant d'améliorer l'accompagnement de l'enfant, que ce soit à l'école ou à la maison. Une orientation vers un autre professionnel compétent peut être suggérée si nécessaire.

Au maximum, dans ces cas de tension, chacun cherche à *s'exprimer en se basant sur ce qu'il.elle a observé*, partageant en quoi ça le soucie. Il.elle recueille des informations complémentaires lui permettant de mieux comprendre la situation et d'élaborer ensemble des actions à mettre en place.

Si la tension perdure, et entraîne des répercussions importantes sur l'enfant ou le groupe (selon l'observation de l'éducateur.trice ou des parents), il peut être proposé à l'enfant de rester quelques jours chez lui pour retrouver assez de sécurité. En parallèle, des temps de régulation sont mis en œuvre à l'école au sein du groupe.

Aperçu de ce que l'enfant fait à l'école

Dans notre école, la plupart des apprentissages se font par manipulation du matériel, ce qui laisse peu de traces. Même si la plupart des enfants sont content.es de montrer ce qu' il.elles ont fait à l'école, ce n'est pas le cas de tous et nous tenons à les laisser libres de ramener ou pas leurs productions. Les productions réalisées en commun restent à l'école.

En plus des échanges avec les éducateur.trices, quelques moyens permettent de se rendre compte du vécu du groupe. A chaque début de vacances, les enfants ramènent une partie de leurs productions ou cahiers.

En fin de journée, l'enfant peut également montrer sa classe quand son parent vient le chercher.

La classe fait également partie d'un réseau de classes via le site internet <https://arbustes.net/> Cet espace permet de communiquer avec d'autres classes, de diffuser des « pagettes », sorte de mini journal au format A4, également de communiquer par des chats privés avec d'autres enfants de la classe ou parents inscrits.

Participation au fonctionnement de l'école

Notre école fonctionne grâce à la participation de chacun.e, ce qui permet une ouverture dans l'accompagnement des enfants. En plus des éducateur.trices, les enfants rencontrent d'autres intervenants, parents ou bénévoles.

Tous les parents participent à *l'entretien des locaux* - environ 4 fois par an selon les années et la taille du groupe, ce qui permet à l'école de réduire ses frais de fonctionnement et aux parents de mieux connaître l'environnement dans lequel vit leur enfant.

En plus de ce partage de tâches, les parents s'investissent pour aider au fonctionnement de l'école des manières suivantes :

- o *Partager un savoir ou un savoir-faire* : chacun.e peut proposer d'intervenir au sein de l'école pour partager une de ses compétences, sous la forme d'atelier. Cette proposition est préparée en amont avec les éducateur.trices et les enfants.
- o *Organiser des sorties scolaires, participer aux covoiturages* : chacun peut partager ses idées de sorties scolaires et aider à les organiser (réservation, transport, recherche de financement).
- o *Participer à la gestion de l'école* : engagement dans l'association EMBRE comme explicité dans la page d'engagement associatif du dossier d'inscription
- o *Contribuer à organiser des conférences, des portes ouvertes, des événements* comme un marché de Noël ou de printemps.
- o *Être présent sur le temps de midi en cas d'absence d'un membre de l'équipe* : aider à l'encadrement lors du repas et de la récréation, participer au rangement et au nettoyage des salles repas.
- o *Participer à des travaux d'aménagement* ou de remise en état des locaux.

Comme toute personne présente au sein de l'école, les **parents bénévoles sont tenu.es de respecter les règles** en place au sein de l'école et y accompagner les enfants. Pour cela, plusieurs outils sont à leur disposition :

- Documents écrits présentant la façon de gérer les conflits et d'intervenir. Les règles de récréation sont affichées dans l'entrée ou dans la cour.
- Modes d'emploi du temps du repas affichés dans les salles repas.
- Protocole de nettoyage des locaux affiché dans chaque salle.
- Pour toute mise en place d'atelier ou encadrement du repas de midi, le parent échange avec l'équipe avant d'intervenir pour la première fois. Un.e membre de l'équipe, auquel il.elle peut se référer pourra l'orienter au besoin.

Le / /

Nom et signature (précédés de la mention Lu et approuvé)

père/mère

père/mère